



## AVIS AUX MEMBRES

N<sup>o</sup> 2008 - 006

Le 9 janvier 2008

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT - SUIVI Meridian Gold Inc. (MNG) – Yamana Gold Inc. (YRI) Plan d'arrangement

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que suite au plan d'arrangement entre Meridian Gold Inc. (« Meridian ») et Yamana Gold Inc. (« Yamana »), le livrable pour les options a été ajusté comme suit : 700,00\$ CDN, 223 actions ordinaires de Yamana et un montant en espèces représentant l'équivalent de 0,5 action ordinaire de Yamana. Pour plus de détails, merci de vous référer à la circulaire de la Bourse 193-2007 et à l'avis aux membres de la CDCC 2007-134 émis le 24 décembre 2007.

Le montant en espèces est fixé à **0,0645 \$ CDN** représentant 0,005 action ordinaire de Yamana. Par conséquent, le livrable par contrat des options MNQ est composé de :

- 1- **700,00 \$ CDN;**
- 2- **223 actions ordinaires de Yamana;**
- 3- **6,45 \$ CDN représentant 0,5 action ordinaire de Yamana.** La portion en espèces du livrable demeure permanente en tant que partie du livrable de l'option et ne varie pas par rapport aux changements de prix des titres également inclus dans le livrable.

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, maintenance des systèmes de négociation Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Michel Favreau  
Premier vice-président et chef de la compensation

---

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest  
Bureau 700  
Toronto, Ontario  
M5H 2M5  
Tél. : 416-367-2463  
Télé. : 416-367-2473

800, square Victoria  
3<sup>ème</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545  
Télé. : 514-871-3530

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)